

Compte rendu du séminaire biogéographique continental**15 au 18 octobre 2018 ; Strasbourg**

Le séminaire a rassemblé près de 130 participants.

Lors des discours d'introduction, les grands principes et objectifs du séminaire ont été rappelés : le partage d'information, la construction de liens entre États-membres et entre parties prenantes, l'importance du cadre d'action prioritaire (art.8 DHFF : Prioritised Action Framework : PAF) et les différentes sources de financement possibles (Life, fonds structurels, Interreg...).

Mme Willet, vice-présidente de la Région Grand-Est a rappelé l'engagement de la Région dans Natura 2000 (Autorité de Gestion des fonds européens, porteur d'un Life et de l'animation d'un site Natura 2000).

M Weber (président du PNR des Vosges du Nord et de la FPNRF) a rappelé l'importance de la mobilisation des élus et les conséquences négatives de la non compensation de l'exonération de la TFNB pour les petites communes, en rappelant avoir le soutien du MTES sur le sujet.

La DEB a présenté l'action du gouvernement en faveur de la biodiversité (plan biodiversité de juillet 2018, projet de fusion des 2 établissements publics que sont l'AFB et l'ONCFS en un seul et unique établissement en charge de toutes les composantes de la biodiversité française) et de Natura 2000 en France (extension au large, progression du budget alloué en 2018) en rappelant les orientations prioritaires pour le réseau en termes de concertation pour la définition des objectifs de conservation et de suivi et d'évaluation pour identifier les mesures de gestion efficaces.

Après les discours, les travaux des 4 groupes thématiques, dans lesquels les participants se sont répartis ont eu lieu. Pour chacun il en ressort :

Groupe 1) Articulation des objectifs définis à l'échelle du site, de la région ou au niveau national et valeurs de références d'un état de conservation favorable

Il ressort de l'atelier des pistes finalement pragmatiques de suivi qui rejoignent nos attentes en matière de centre de ressource Natura 2000

- Echange de bonnes pratiques et mise en commun sur la plateforme Natura 2000
- Documenter, collecter les approches nationales (forte attente des participants d'éléments de méthode pour la gestion des sites : une participante bulgare que nous avons reçue en 2017 ne tarissait pas d'éloge sur le modèle français, aujourd'hui en cours d'application en Bulgarie)
- Réunions de suivi entre membres de la zone continentale sur des habitats ou espèces spécifiques
- Projets transfrontaliers, Life, Interreg

A noter l'intérêt de la participation pour :

- présenter le modèle français et bien préciser nos méthodologies (par exemple confusion dans le document préparé par la commission entre le cadrage national pour évaluer l'état de conservation avec un cadrage national pour fixer des objectifs de conservation)
- mais aussi pour assurer une veille sur les concepts poussés par la Commission (par exemple le concept de "valeur de référence de l'état favorable de conservation" tiré du rapportage pour en faire un outil de gestion)

Groupe 2) Identification et résolution des problèmes d'interprétation en relations avec les définitions des habitats génériques

L'UMS a procédé à la présentation des travaux FR et des limites rencontrées du fait de l'absence de partage à l'échelle européenne des interprétations nationales et d'échanges entre experts.

2 options : 1) révision du guide UE interprétation du Manuel d'interprétation des habitats en améliorant le lien avec la classification EUNIS, en précisant les éventuelles variations intrinsèques à l'habitat et en précisant certains paramètres clefs comme les paramètres abiotiques.

Dans ce cadre il faudra un consensus sur les nouvelles interprétations, qui nécessitera une analyse de risque.

2) produire un résumé de l'ensemble des interprétations produites par les États membres afin d'identifier les points communs et les éventuelles divergences

Pour cela, il faudrait établir un formulaire standard que chacun des États-membres devra remplir à l'aide des guides locaux (nationaux/fédéraux...) en proposant la traduction adéquate (voir si possibilité de mise en commun de la traduction).

Il serait ensuite procédé à l'établissement d'un résumé des points communs et des divergences qui seront ensuite débattus par un groupe d'expert avec une coordination à l'échelle de l'UE.

Comme la mise en commun de toutes les définitions pourrait prendre du temps, il pourrait être produit une première courte liste de questions.

Recommandations générales de l'exercice quelle que soit l'option retenue : il conviendra dans tous les cas de produire un document permettant un suivi des discussions et conclusions et de produire une analyse de risque si une définition devait être changée. Il serait aussi pertinent d'en profiter pour définir les critères permettant d'établir les objectifs de conservation.

3) Mieux impliquer les gestionnaires et usagers locaux d'espaces dans le cadre de la gestion intégrée des sites

Les travaux ont porté sur 6 sujets, préalablement proposés par les participants :

- implication des propriétaires à la préparation des plans de gestion
- les possibilités de construction de programme d'éducation à Natura 2000
- construction d'une démarche basée sur la confiance
- les façons de créer une image positive
- la construction d'actions gagnant-gagnant
- établissement de schémas de financement durable

Pour ces 6 sujets, les composantes du modèle français 1 site ; 1 animateur ; 1 Docob ont été souvent la base des discussions (parfaitement illustré par le PNR des Vosges du Nord le 2nd jour). Il a toutefois été rappelé, que cette animation devait être continue dans le temps (car le lien de confiance entre animateurs et acteurs du territoire est parfois long à construire) et qu'il était important de faciliter l'accès aux financements.

Les discussions ont illustré un manque de connaissance du fonctionnement de Natura 2000 dans les autres États-membres, que le projet de document synthétique (4 pages) proposé par la France pourrait permettre de combler.

4) Sélection à l'échelle biogéographique des priorités de conservation et des priorités de mesures

Des exemples de priorisation à l'échelle nationale ont été présentés, dont une exploitée dans le cadre du PAF (Pologne) et un travail intégrant des données socio-économiques (Finlande). Les discussions ont porté sur les critères envisageables pour ce type de travail. La majorité des participants jugeait l'idée de prioriser pertinente mais, paradoxalement, l'usage qui pourrait être fait d'une liste ne semble pas encore claire à ce stade.

L'importance de disposer de données fiables a été soulignée. Le groupe a souligné la nécessité d'avoir les futures données du rapportage qui pour l'ensemble des États-membres devraient être de meilleure qualité (on apprend de notre expérience) avant d'aller plus loin. A ce propos, il est apparu

nécessaire de travailler sur les divergences existant entre les Etats-membres sur les méthodes du rapportage (illustré par la Pologne sur les populations transfrontalières de mammifères pour lesquelles les évaluations ne sont pas cohérentes d'un Etat à l'autre). La question est la même concernant le renseignement et la mise à jour des FSD. Un groupe de travail d'experts pourrait voir le jour sur ce sujet à l'échelle communautaire, pour a minima communiquer sur les méthodes utilisées.

Le « marché des connaissances » a été l'occasion d'échanger autour des posters et du buffet sur les actions engagées par les différents participants, tant sur des thématiques de gestion que de recherche appliquée.

Le second jour a été dévolu aux visites de terrain. La délégation a été divisée en 3 groupes selon 3 thématiques : A forêts / B cours d'eau - zones humides / C prairies.

Ces visites de terrains, organisées par le PNR des Vosges du Nord, ont été l'occasion de mettre en évidence le rôle majeur de l'animateur, du Docob et du Copil. Concernant l'animateur, cela a notamment permis de montrer l'implication de ces derniers, dans la construction d'une dynamique pour la gestion des sites Natura 2000 en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Les visites, avec rencontres avec les propriétaires, qu'ils soient forestiers, agriculteurs, propriétaire d'un hôtel, ou élus locaux ont grandement permis d'illustrer cette plus-value. Elle apparaît encore renforcée dans un contexte de PNR (possibilité de faire appel à d'autres compétences) pour développer des projets intégrés et chercher à maximiser les situations gagnants-gagnants.

En fin de journée, le PNRVN a brièvement présenté une synthèse des actions qu'il mène sur Natura 2000 (animation, communication, etc.) et a projeté son film documentaire « De grès et d'eau, balade en zones humides » présentant la richesse biologique du patrimoine naturel local.

Sur les discussions générales à l'issue des restitutions du 3ème jour, il a été rappelé la nécessité d'avoir une continuité dans les financements, qu'il y avait un besoin de mettre en relation les animateurs de sites (là où ils existent) à l'échelle UE.

L'incubateur européen de startup a été évoqué comme une piste pour développer la prise en compte de Natura 2000.

La France a proposé de partager son 4 pages présentant son modèle Natura 2000, invitant les autres Etats membres à en faire de même pour une meilleure compréhension de la manière dont Natura 2000 est déployé dans l'UE.

Un pré-compte rendu devrait être établi en amont du prochain Nadeg.

La Région Grand-Est ; la DREAL et le PNR des Vosges du Nord ont été remerciés et félicités pour la qualité de la réunion et des visites de terrain.

Liens utiles :

- plateforme européenne :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/platform/index_en.htm

- centre de ressources Natura 2000 :

<http://www.natura2000.fr/commission-europeenne-seminaires-biogeographiques>